



D4

Un quartier Mineur en surchauffe !

Les premières hostilités de la voyoucratie ne se sont pas faites attendre en ce début d'année sur le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis.

Avec une surpopulation carcérale omniprésente, un manque d'effectif criant, un absentéisme galopant, autant d'ingrédients pour un cocktail explosif qui mettent en surchauffe et en pression « **les geôles de la République** ».

Ainsi, **ce mardi 03 janvier 2024**, les détenus du quartier mineur du bâtiment D4 ont allumé la première mèche d'une probable longue série de refus de réintégrer qu'il faudra rapidement étouffer pour éviter que celle-ci se propage de manière contagieuse.

Les cours de promenades du quartier mineur restent une zone particulièrement vulnérable et isolée au regard de la configuration des lieux.

De ce fait, la gestion des incidents de plus en plus récurrents sur cette zone mettent en difficultés les personnels et notamment leur intégrité physique.

Vers 16h, trois minots de la cour de **promenade N°2** qui en comptait une dizaine ont refusé de réintégrer l'agitation était palpable.

A la même heure, les 7 minots de la cour de **promenade N°3** incitaient ou tentaient « d'allaiter » les autres à la rébellion !

Les agents ont fait des injonctions et ont demandé aux « rebelles » de se positionner au fond de la cour afin de faciliter la sortie des détenus volontaires de réintégrer.

La situation a dégénéré quand l'un des protagonistes a forcé le passage avec la complicité de deux de ses acolytes. Dans la lutte, un collègue a été violemment percuté. Dans la cohue, l'un des minots a tenté de saisir le bras d'un des nôtres pour le tirer sur la cour de promenade.

Les collègues ont dû se prêter assistance mutuellement pour maîtriser au mieux « nos mutins ».

Les renforts dépêchés sur les lieux ont aidé à contenir nos émeutiers en herbe. Ils ont dans la continuité été placés en salle d'attente avant leurs acheminements au quartier disciplinaire.

Au regard de l'agitation suscitée sur le secteur, les ELAC sont venus en soutien.

Vers 18h30, un mineur transféré récemment sur notre établissement par MOS, n'a pas manqué l'occasion pour inonder la coursive et mettre le feu.

Lors de la distribution du repas, le même individu a balancé une bassine d'eau mélangée avec de l'urine sur les agents équipés qui ont tenté d'éviter le jet avec leur bouclier. L'un des collègues tout de même été atteint au visage.

Bilan de cette journée particulièrement mouvementée et émaillée d'incidents graves : Au moins 1 blessé dans nos rangs et 4 mises en prévention.

Le bureau local Force Ouvrière Justice condamne avec la plus grande fermeté ses violences commises sur les personnels.

Nous sommes conscients que la gestion des mineurs est particulière mais **Force Ouvrière Justice** ne cautionnera pas la frilosité dans les réponses apportées pour dissuader toute solidarité naissante entre détenus.

Par ailleurs, dans le cadre du surveillant acteur le **bureau local Force Ouvrière Justice** demande l'expérimentation d'un service en 12h au quartier mineur pour améliorer l'organisation d'un service largement éprouvé.

Le bureau local Force Ouvrière Justice félicite les personnels tous corps et grades confondus dans la gestion de ces incidents, leur pleine mobilisation et leur solidarité !

Notre organisation professionnelle insiste sur le message de fermeté envoyé à la population pénale dans ce contexte sécuritaire pour contenir les « caprices » qui peuvent aussi devenir contagieux...

Force doit rester à la loi !

Adresse du Bureau local : espace Base Vie
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 04 janvier 2024

